

# CURIE GÉNÉRALICE

ANNÉE JUBILAIRE

Rome, le 13 mai 2009

*A la Famille Vincentienne*

Chers Frères et Sœurs,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Comme nous l'entendons proclamer tout au long de ce temps pascal, nous sommes un peuple de résurrection et Alléluia est notre chant !

Je vous adresse cette lettre aujourd'hui pour vous annoncer officiellement le début de notre Année Jubilaire, une année durant laquelle nous célébrerons, en tant que Famille Vincentienne, l'anniversaire de la mort et de la résurrection de nos fondateurs saint Vincent de Paul et sainte Louise de Marillac. Nous le célébrons sous le thème de « Charité et Mission ». Mission est l'objectif que nous voulons donner à cette année de célébration qui débutera le 27 septembre 2009 et s'étendra sur une année jusqu'au 27 septembre 2010. Notre mission, évangéliser et servir les pauvres, est motivée comme toujours par l'amour de Dieu que nous traduisons par la charité en action, contact direct avec les pauvres et notre amour pour eux.

Nous célébrons notre passé, remerciant Dieu pour les merveilleux exemples d'amour qu'il nous a donnés à travers saint Vincent et sainte Louise. Parlant de mission durant cette Année Jubilaire et réfléchissant profondément sur son interrelation avec la charité, nous le faisons à la manière dont Vincent et Louise le faisaient, avec d'autres. Nous voulons nous concentrer sur la collaboration qui existait entre Vincent, Louise et d'autres qui réalisaient la mission. En plus de la célébration de la mort et de la résurrection de Vincent et Louise, nous célébrons également la mort et la résurrection d'un compagnon proche, le premier compagnon de Saint Vincent de Paul, M. Portail ; lui aussi est mort cette même année, 1660.

Ils étaient tous engagés dans une mission d'amour. Ils étaient liés par l'amour : un profond amour de Dieu et un profond amour des pauvres. Ils accomplissaient leur mission avec une passion qui était si profonde qu'elle continue à être expérimentée et vécue dans la Famille Vincentienne à travers le monde, certainement d'une façon qui va bien au-delà de ce que Vincent, Louise ou même M. Portail l'auraient imaginée. Pour donner un exemple de la manière dont cette mission continue, il y a encore un autre anniversaire qui sera célébré cette même année : le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Justin de Jacobis, un grand missionnaire de ce que sont aujourd'hui l'Erythrée et l'Ethiopie.

Le concept de collaboration peut être mieux traduit par partenariat. C'est le sens que nous espérons communiquer à tous les membres de notre Famille Vincentienne tandis que nous collaborons les uns avec les autres dans notre évangélisation et service des pauvres. Il semble que le partenariat est précisément ce que Vincent, Louise et d'autres ont expérimenté en remplissant leur mission. Et ce partenariat va au-delà d'une simple relation de travail, c'est une relation de vie qui comprend une mission commune, celle de servir les pauvres.

Récemment, lors d'une rencontre de la Famille Vincentienne en Allemagne, la rencontre annuelle de MEGVIS, nous avons eu un exposé très intéressant sur l'analyse de la réalité de l'Allemagne. Nous nous sommes posé la question, en tant que Famille Vincentienne : que faisons-nous pour faire face à cette réalité ? Je pense que c'est le genre de question que nous devons nous poser par rapport à notre mission. Nous voulons que notre mission aujourd'hui soit toujours nouvelle et toujours créative pour répondre aux besoins des pauvres partout où ils peuvent être ; et nous voulons le faire dans ce sens de partenariat, les uns avec les autres.

Nous sommes appelés, comme saint Paul le dirait, à être « tout à tous », parce que la réalité que nous rencontrons, en beaucoup d'endroits dans le monde aujourd'hui, sont des gens séparés des concepts traditionnels de l'Église, des gens qui ignorent la présence active de Dieu dans leur vie, dans et par les sacrements. D'une façon ou d'une autre, nous devons leur être présents par notre mission. Comme Jésus le dit, il n'est pas venu sauver les gens bien portants mais les malades, ceux qui se sont éloignés de lui. Il partit à la recherche de la seule brebis égarée, laissant les quatre-vingt-dix-neuf autres. De la même manière, les gens qui se sont éloignés sont ceux que nous, en tant que membres de la Famille Vincentienne, sommes appelés à atteindre, à être proche d'eux par notre présence, à ne pas attendre qu'ils viennent vers nous, mais nous déplacer et aller vers eux. C'est le concept de la mission motivée par la charité vraie aujourd'hui.

Pour honorer saint Vincent en cette année du 350<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort, je pense qu'il est important que nous connaissions davantage ses compagnons, sainte Louise de Marillac, M. Portail et d'autres qui ont partagé cet héritage commun. C'est précisément ce que nous espérons réaliser en commençant notre Année Jubilaire, approfondir notre connaissance surtout de sainte Louise comme une proche collaboratrice de saint Vincent dans la charité et la mission envers les pauvres.

Je voudrais partager avec vous un certain nombre d'activités qui ont été planifiées au niveau international. Plusieurs commissions ont organisé des activités dans le but de nous aider à bien célébrer, à présenter et à porter témoignage de notre héritage au monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. La **Commission de l'Héritage** enverra chaque mois, à la Famille Vincentienne du monde entier, des thèmes de réflexion pour nous aider à approfondir notre spiritualité (voir annexe 1). La **Commission de Projets** a choisi un projet que nous, les responsables de la Famille Vincentienne, avons approuvé. Un projet qui sera un projet pilote servant les pauvres en Haïti, le pays le plus pauvre de l'Hémisphère Ouest, un projet qui est basé sur un micro financement, un projet qui, nous l'espérons, aidera à engager la participation de tous les membres de la Famille Vincentienne d'une façon concrète. C'est un projet par lequel nous pouvons être reliés avec la réalité des pauvres en Haïti, parvenir à connaître cette réalité dans et à travers les personnes qui sont pauvres, et être capables de les soutenir d'une façon concrète, non seulement par notre aide financière, mais aussi par nos paroles de soutien et de solidarité (voir Annexe 2).

La **Commission de Célébrations** a préparé deux célébrations pour nous. L'une aura lieu la veille de l'anniversaire de la mort de sainte Louise de Marillac à la Cathédrale Notre Dame de Paris. Dans sa lettre du 24 avril 2009, le Cardinal Vingt-trois, Archevêque de Paris, écrit : « Je vous (la Famille Vincentienne) accueillerai avec joie à la Cathédrale Notre Dame en l'honneur de sainte Louise de Marillac, le dimanche 14 mars 2010 pour la messe de 18h30 ». Le jour suivant, en la fête de sainte Louise nous célébrerons l'Eucharistie à la rue du Bac. Et le 25 septembre nous célébrerons ensemble, avec nos frères et sœurs de la Famille Vincentienne la fête de saint Vincent de Paul dans la Basilique Saint Pierre à Rome. Pour de plus amples informations sur ces deux célébrations, voir Annexe 3. La Commission de Secrétariat a préparé un livret illustré sur la vie de Vincent et de Louise, et quelques exemples sur la manière dont le charisme est vécu aujourd'hui.

Ces diverses activités des différentes Commissions sont guidées par le **Comité Exécutif** qui répond directement aux responsables des

branches de la Famille Vincentienne. L'aspect financier est élaboré par la **Commission de Finances**. (Des détails supplémentaires de ces activités peuvent être trouvés sur le site Famvin.org, parus le 3 avril, dans le résumé du compte rendu de la dernière rencontre des responsables de la Famille Vincentienne, tenue à Madrid en janvier).

Nous espérons, par ces activités au niveau international, stimuler la créativité des membres de la Famille Vincentienne dans le monde. Ces activités nous aident à penser au niveau mondial et nous encouragent à agir au niveau local. Par exemple, nous avons encouragé les Provinces d'Italie, d'Erythrée et d'Éthiopie à célébrer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du grand missionnaire Justin de Jacobis au niveau local. Des choses semblables peuvent être faites par la Famille Vincentienne partout à travers le monde. Nous voudrions savoir quelque chose sur ces activités, c'est pourquoi nous avons créé une fenêtre sur la page Web où vous pouvez annoncer les activités qui auront lieu au niveau local, nous aidant tous à célébrer, méditer et approfondir notre propre cheminement avec Vincent et Louise durant ce temps de Jubilé.

Comme le changement systémique a été le thème de notre célébration de la fête de saint Vincent de Paul pendant ces deux dernières années, en ce 350<sup>ème</sup> anniversaire nous voulons continuer sous le même thème. Un sujet qui, dans un sens, a reçu beaucoup d'attention et suscité quelques réactions de la part de certains à cause de ses ramifications politiques avec d'autres idéologies, ce qui n'est pas de notre intention. Notre intérêt est d'utiliser cette expression sociologique contemporaine comme un moyen concret de nous aider à être des agents de transformation par ce don que Dieu nous a donné et qui nous caractérise: c'est à dire des agents de charité. Notre espoir est de promouvoir une charité qui n'est pas «une aumône», mais «une main qui aide l'autre à se mettre debout». Ensemble avec les pauvres et à partir de leur réalité nous pouvons travailler et évangéliser de manière à faire de ce monde un lieu de vie meilleure.

Nous vous encourageons tous à continuer à approfondir votre compréhension de ce concept très simple que nous rendons parfois trop compliqué, un concept qui est approfondi dans divers ateliers à travers le monde. Jusqu'à présent nous avons eu un atelier au Mexique pour des responsables vinciens, il sera suivi par d'autres ateliers au Brésil en juin, au Cameroun pour toute l'Afrique et Madagascar en juillet, et à Bangkok en Thaïlande pour toute l'Asie et l'Océanie. Ensuite l'année prochaine ou les années suivantes nous organiserons ces ateliers en Europe et aux Etats-Unis, des ateliers pour aider des responsables vinciens à apprendre la méthodologie du changement systémique et à le mettre en pratique ensemble avec les pauvres qu'ils servent à travers le monde.

Je termine par une nouvelle prière pour l'Année Jubilaire, une année de « Charité et Mission ». Je souhaite que le même esprit qui remplissait les cœurs de Vincent, Louise et leurs compagnons puisse remplir les nôtres aussi, tandis que nous continuons à témoigner et à servir nos Seigneurs et Maîtres, les pauvres.

### **Prière pour le 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort des Fondateurs**

« Seigneur Dieu Tout-Puissant, Père des pauvres, tu nous accordes la grâce de célébrer cette année le 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Vincent et de sainte Louise. Nous te remercions pour cette immense grâce. Accorde-nous, par leur intercession, de nous laisser transformer plus pleinement par l'Esprit que tu leur as donné. Que l'Esprit de Charité inonde nos cœurs et nos âmes afin que notre amour pour nos frères marginalisés et exclus par la société, soit inventif à l'infini, doux, attentif, miséricordieux, prévenant !

Fais-nous redécouvrir l'audace de Vincent et de Louise, le zèle et la douceur d'un amour toujours renouvelé pour les pauvres, qui les aide vraiment à changer leur vie.

Aide-nous à rendre notre foi forte et humble, dans notre monde qui semble si loin de Toi, mais qui a une grande soif de Toi. Fais que nous puissions être des signes d'espérance pour beaucoup, comme le furent Vincent et Louise, en simples compagnons de voyage sur l'océan de la vie.

Accorde-nous de ne pas reculer devant les difficultés et d'être toujours prêts à salir nos mains pour les pauvres, nos maîtres. Fais qu'à leur école nous apprenions à devenir tes vrais fils et filles, dignes héritiers du charisme que tu as confié à Vincent et à Louise pour le bien de l'Église et de l'humanité tout entière.

Que cette année jubilaire soit pour toute la Famille Vincentienne une année de grâce et de conversion, et pour les bénéficiaires de notre amour, une année d'abondantes bénédictions. Amen ».

Votre frère en saint Vincent,



G. Gregory Gay, C.M.  
Supérieur Général

**Annexe 1****La Commission de l'Héritage**

La Commission de l'Héritage a voulu atteindre chaque membre de la Famille Vincentienne, plutôt que de sponsoriser un symposium international. Il y aura douze courtes réflexions (un pour chaque mois de l'année jubilaire) qui seront disponibles sur Internet, accompagnées de directives et de suggestions pour l'utilisation. La manière d'en tirer profit reposera grandement sur l'initiative et la créativité locales.

**Notre but.** Nous souhaitons atteindre chaque membre de la Famille Vincentienne du monde entier. C'est une vision de base. Nous espérons que les membres de la Famille Vincentienne s'organiseront une fois par mois pendant l'Année Jubilaire pour approfondir le Charisme que nous partageons, pour mieux se connaître et tisser des liens d'amitié et de collaboration. C'est notre espoir le plus cher que les personnes vers lesquelles nous sommes envoyés pour servir, ainsi que les collaborateurs avec qui nous travaillons côte à côte soient partie intégrante de nos célébrations. Notre espoir, en faisant cela au niveau local, est que le monde entier puisse découvrir à travers des milliers de petits (ou même grands) événements et expressions, que saint Vincent et sainte Louise nous ont appris à aimer notre prochain.

**Les moyens.** Les douze petites réflexions offriront le thème pour chaque mois de l'Année Jubilaire. Le but est d'approfondir notre attachement et notre amour pour notre vocation et célébrer le charisme avec les gens que nous servons et ceux avec qui nous servons. Nous prévoyons que cela se fasse à travers le partage de ceux qui se retrouvent ensemble, parce que le charisme est inscrit non pas sur du papier, mais dans la vie des membres de la Famille Vincentienne. Les réflexions visent au partage, à la compréhension, à l'expérience, aux espoirs et à l'action.

Notre action peut être non seulement au nom des pauvres, mais aussi avec des pauvres, afin qu'eux et nous puissions avoir le sentiment que nous sommes membres d'une famille, une famille assemblée par l'amour de Dieu. Nous pouvons penser partager avec eux autour de la même table, organiser une petite fête pour eux (prendre un verre d'amitié), les inviter à partager leur expérience de Vincent et Louise avec nous, ou, si nous sommes dans les écoles, inviter le corps enseignant, le personnel et des étudiants à entrer dans notre réflexion et action; la même chose est valable si pour les formateurs.

**Les douze thèmes sont :**

1. La raison pour laquelle nous célébrons saint Vincent et sainte Louise aujourd'hui : redécouvrir leur dynamisme et nous remplir de leur esprit.
2. Le rôle d'intériorité et de dévotion dans la Famille Vincentienne
3. L'esprit de saint Vincent
4. L'esprit de sainte Louise
5. Qui est Jésus pour saint Vincent ?
6. Qui est Jésus pour sainte Louise ?
7. Le service des pauvres
8. L'évangélisation des pauvres
9. Les différentes formes de pauvreté
10. Célébrer cet anniversaire avec des pauvres
11. La manière dont le charisme de saint Vincent et de sainte Louise est vécu dans les diverses branches de la Famille Vincentienne
12. La collaboration de saint Vincent et de sainte Louise dans le service des pauvres.

Le processus impliquera la production et la publication des douze réflexions par Famvin dans les langues officielles. Nous prions la Famille Vincentienne de chaque secteur de langue de bien vouloir s'occuper de la traduction des réflexions dans leur propre secteur, si cela est souhaité. Chaque pays ou groupe de langue peut les rééditer en forme simple ou en forme plus sophistiquée, selon le temps, les talents à disposition.

**Annexe 2****Projet Pilote**

En vue de la célébration du 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Vincent et de sainte Louise en 2010, les responsables internationaux de la Famille Vincentienne ont nommé une Commission de Projets pour développer une initiative spécifique en faveur des plus pauvres d'entre les pauvres qui engagerait toutes les branches de la Famille. Ils ont demandé à ce que cette initiative soit en continuité avec l'objectif visé par la Famille sur le changement systémique.

Au début de l'année 2009, la Commission de Projets proposa plusieurs options aux responsables de la Famille Vincentienne. Parmi ces options, ils choisirent un projet pilote dans la microfinance basée en Haïti. Dans ce contexte, la Commission est en train d'étudier cette microfinance comme une réponse efficace au défi mondial de l'extrême pauvreté. La microfinance, combinée avec des programmes éducatifs et des services sociaux, s'est avérée être un instrument efficace dans la transformation de la vie de beaucoup qui font l'expérience de pauvreté. La Commission inventera des moyens pour encourager au maximum la participation de la Famille Vincentienne tant de Haïti que de l'étranger, et donner un élan spécifiquement vincentien au projet. Il est à prévoir qu'un tel projet pilote pourrait servir de modèle en d'autres endroits.

La Commission de Projets s'est réunie à Paris au début du mois d'avril 2009 pour procéder à la planification concrète du projet. À cette réunion, il a été décidé que, dans une première étape, il est essentiel de visiter Haïti pour entrer en dialogue avec les conseils des diverses branches de la Famille Vincentienne afin de comprendre les attentes de la Famille, et connaître les besoins des plus pauvres d'entre les pauvres d'Haïti. La Commission croit que, avant de définir un projet, il est vital d'étudier le contexte du pays sous tous ses aspects, identifier des partenariats possibles et engager les pauvres dans le processus.

Un petit sous-groupe comprenant le P. Robert Maloney, C.M., le Professeur Laura Hartman (Université DePaul) et Yasmine Cajuste (JMV) visitera Haïti en août 2009, afin de recueillir des informations et, comme première priorité, rencontrer les membres de la Famille Vincentienne.

A la suite de cette visite, la Commission proposera des moyens par lesquels la Famille Vincentienne de par le monde pourra participer à cette initiative. Des informations supplémentaires seront fournies lorsque les détails du projet seront concrétisés.



---

La Commission est enthousiaste devant les occasions qui se présentent par ce nouvel engagement de travailler ensemble, comme une Famille, pendant la célébration du 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de saint Vincent et de sainte Louise. Dans nos discussions, nous avons mis l'accent intentionnellement sur l'inclusion, la subsidiarité et la solidarité comme principes pour les prises de décisions. Nous attendons avec impatience de travailler avec nos membres de la Famille Vincentienne en Haïti afin de répondre aux besoins de ceux qui vivent dans des conditions intolérables.

**Annexe 3****Commission de Célébrations**

La date de la célébration dans la Basilique saint Pierre à Rome est programmé pour le samedi 25 septembre 2010 à 17h00, dans le but de permettre une meilleure participation des pèlerins. Le Cardinal Franc Rodé présidera l'Eucharistie concélébrée : le Saint Père enverra une lettre à toute la Famille Vincentienne à l'occasion du 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Vincent Saint et de sainte Louise, et (peut-être) à la fin de l'Eucharistie saluera ceux qui seront présents.

À la célébration, des places seront réservées pour les malades et les accompagnateurs des personnes handicapées. À l'Offertoire un signe particulier exprimera le charisme vincentien (des offrandes symboliques). Nous avons obtenu une indulgence plénière pour ceux qui participeront (physiquement et spirituellement) à la célébration à Paris (dimanche 14 mars 2010) et à Rome (samedi 25 septembre 2010). A noter : il y a déjà chaque année une indulgence plénière pour le 15 mars et le 27 septembre.